

/-.K.C.-/

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 2 mars 1960.-

OBJET:

Demande
Permis d'exploitation.-

2
N° 827 /A.E.3/02/V.E.-



A Monsieur le Médecin, Directeur
de l'Hôpital
à

KIBUNGU.-

Monsieur le Médecin,

suite à votre lettre n° 62/S.M.
du 29 février 1960, j'ai l'honneur de vous faire
parvenir, en annexe, 4 exemplaires "Demande de
permis d'Exploitation".-

Pour l'Administrateur de Territoire,
en route.
L'Administrateur Terr.Assistant Ppal
MULLER, N.E.-

SERVICE MEDICAL
DE KIBUNGU.-

Kibungu, le 29 Février 1960.-

N° 62 /S.M.-

OBJET:

Législation
autoclaves.-

A Monsieur l'Administrateur de
Territoire de et à KIBUNGU.-

1175 / AE 13/02 / VE
2.3. 1960

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous rappeler ma lettre
n° 487/SM du 9 octobre 1953.
Il s'agissait d'une demande de formulaire
"demande d'autorisation d'installation de
chaudière à vapeur suivant l'ordonnance
23/247 du 23 Juillet 1953 rendue exécutoire
au Ruanda-Urundi par l'ordonnance n° 23/184
du 10 décembre 1953.-

Le Médecin Directeur de l'Hôpital
Dr. S. LANGIE.-

S. Langie